L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT
UNION EUROPÉENNE
La Région Occitanie
Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales
TARN-ET-GARONNE
tarnetgaronne.fr

Création d'une maison de santé pluri-professionnelle

Porteur du projet : Communauté de communes Pays de Lafrançaise

Lafrançaise

Subvention FEADER de 199 999,98€,
votée par le Comité de programmation du GAL : 25/09/2018

Pays de Lafrançaise
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Suite à la réalisation d'un Projet de Santé élaboré avec les professionnels du territoire et agréé par l'ARS la Communauté de communes a décidé d'**acquérir et réhabiliter un immeuble** bien situé dans Lafrançaise, **pour y créer une Maison de Santé Pluri professionnelle (MSP).**

Début des années 2020, les objectifs ont été de faire face à la désertification médicale en cours (départs à la retraite et âge avancé des médecins), d'améliorer l'offre de soins par une coordination des professionnels locaux et d'améliorer l'attractivité pour de nouveaux professionnels.

Le bâtiment initial d'une surface de 620 m² comportait 1 étage ainsi qu'un parking de 15 places. Il a été doté d'une extension.

La demande d'aide LEADER a porté sur le financement des travaux de construction de la Maison de Santé.

Ce projet s'inscrit dans **la stratégie LEADER du GAL** et correspond aux actions listées dans :
La fiche action N°3 « Soutenir et développer une offre de services de qualité, diversifiée, accessible et prenant en compte les évolutions démographiques tant en milieu rural isolé que dans les zones urbaines et périurbaines » :

3.4 - Santé et personnes âgées :

- Création ou aménagement de maisons de santé pluridisciplinaires, investissements matériels liés à l'organisation regroupée ou collective des professionnels de santé.

Plafond LEADER : 200 000 €

Plan de financement : *inscrit dans la décision attributive de l'aide LEADER (en date du 12/09/2019)*

Montant des dépenses éligibles retenues	**1 244 017,38€**
Subvention Europe FEADER (LEADER)	**199 999,98 €**
Autres cofinanceurs :	
→ Etat	197 372,82 €
→ Région Occitanie	105 000,00 €
Autofinancement	595 075,73 €

GARONNE QUERCY GASCOGNE
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural